



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

ADMINISTRATION

Liste des délibérations du conseil municipal

Séance du 6 janvier 2025

20h • Salle du conseil municipal

Le conseil municipal de Mignovillard, régulièrement convoqué le 2 janvier 2025, s'est réuni le 6 janvier 2025 à 20h à la mairie de Mignovillard, sous la présidence de Florent SERRETTE, Maire de Mignovillard.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Lydie CHANEZ, Gérard MUGNIOT, Marion BLONDEAU, Camille BARBAZ, Sébastien GUILLAUME, Élodie MELET, Philippe SCHENCK, Jérôme SERRETTE

Étaient absents avec représentation : Michaël FUMEY (procuration à Marion BLONDEAU)

Étaient absents sans représentation : Joël ALPY, Séverin PASKIEWICZ, Jean-Yves QUETY

Secrétaire de séance : Sébastien GUILLAUME

Numéro	Date	Objet de la délibération	Résultat
DEL-2025/001	06/01/2025	Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du compte rendu de la séance du 2 décembre 2024 Sébastien GUILLAUME est désigné secrétaire de séance. Aucune observation n'est formulée sur le compte rendu.	Approuvé à l'unanimité
DEL-2025/002	06/01/2025	Suppression et création de poste, mise à jour du tableau des effectifs Afin de permettre l'avancement de grade d'un agent, le municipal supprime le poste de rédacteur principal de 2 ^{ème} classe à temps complet pour créer un poste de rédacteur principal de 1 ^{ère} classe à temps complet. Le tableau des effectifs est mis à jour en conséquence.	Approuvé à l'unanimité
DEL-2025/003	06/01/2025	Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 Des crédits d'un total de 70 000 € sont ouverts pour faire face à des dépenses d'investissement nécessaires au cours des 4 premiers mois de l'année.	Approuvé à l'unanimité

Numéro	Date	Objet de la délibération	Résultat
DEL-2025/004	06/01/2025	<p>Réserve naturelle régionale de la Seigne des Barbouillons : programme d'actions 2025 et demande de subventions</p> <p>Une subvention de 30 582,69 € est demandée à la Région pour financer le programme de l'année (12 900,93 € en fonctionnement et 17 681,76 € en investissement).</p> <p><i>Remplace la délibération du 4 novembre 2024</i></p>	Approuvé à l'unanimité
DEL-2025/005	06/01/2025	<p>Échange de parcelles entre la Commune et « La Maison pour tous »</p> <p>La Commune cède à « La Maison pour tous » les parcelles ZI 361 (31 ca) et ZI 373 (1 ca) et reçoit les parcelles ZI 367 (33 ca) et ZI 368 (6 ca), au niveau des garages des HLM.</p> <p><i>Remplace la délibération du 4 novembre 2024</i></p>	Approuvé à l'unanimité
DEL-2025/006	06/01/2025	<p>Défense extérieure contre l'incendie (DECI) : présentation du diagnostic communal</p> <p>Le diagnostic recense en particulier les bâtiments ou groupes de bâtiments dont la couverture n'est pas assurée par les équipements actuels de DECI.</p>	Le conseil prend acte
DEL-2025/007	06/01/2025	<p>Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) : présentation du projet de zonage</p> <p>Plusieurs corrections ou demandes d'évolution du zonage seront transmises à la communauté de communes. Le PLUi devrait être finalisé en 2025 et soumis à enquête publique au second semestre avant approbation en 2026.</p>	Le conseil prend acte
DEL-2025/008	06/01/2025	<p>Forêt communale : état d'assiette et destination des coupes pour l'année 2025</p> <p>Les parcelles 8, 13, 17, 21, 27, 37, 52, 82, 93 et 46 sont concernées pour un volume total de 4 150 m³, dont une partie en coupe sanitaire.</p>	Approuvée à l'unanimité
DEL-2025/009	06/01/2025	<p>Affouage pour l'année 2025 : modalités et montant de la taxe d'affouage</p> <p>Les lots seront, au choix, de 10 ou 15 stères. La taxe d'affouage reste fixée à 15 €/stère. Le règlement sera modifié en fonction des spécificités des parcelles des lots.</p>	Approuvée à l'unanimité

Numéro	Date	Objet de la délibération	Résultat
DEL-2025/010	06/01/2025	<p>Vente de menus produits forestiers en forêt soumise : délégation donnée au Maire</p> <p>La délégation concerne la fixation du prix, la mise en vente, l'attribution et le recouvrement des recettes pour les petits lots de bois de chauffage.</p>	Approuvée à l'unanimité
DEL-2025/011	06/01/2025	<p>Droit de préférence (par. AH 132 et 139) : renonciation</p> <p>Ces parcelles boisées ne présentent pas d'intérêt d'achat car elles ne jouxtent pas des parcelles communales.</p>	Approuvée à l'unanimité
DEL-2025/012	06/01/2025	<p>Salle des fêtes : convention de mise à disposition au Club de la Cordialité</p> <p>Convention annuelle pour la mise à disposition de la salle du rez-de-chaussée à titre gratuit, mais avec une participation de 100 € pour les charges d'énergie.</p>	Approuvée à l'unanimité
DEL-2025/013	06/01/2025	<p>Micro-crèche : point sur la location des locaux</p> <p>La gérante des micro-crèches de La Rivière-Drugeon et Oye-et-Pallet a l'intention de louer les locaux pour créer la micro-crèche de Mignovillard (ouverture prévue à l'été).</p>	Le conseil prend acte

Affiché à la mairie, le 14 janvier 2025.

Le Maire,
Florent SERRETTE

